

Actualités Etudiantes

Repenser la conception des équipements sportifs, une innovation sociétale et rentable !

Le sport est un service de base¹ qui oriente les choix de résidence et d'équipements, au même titre que l'école, les transports, les commerces, le travail.



Les équipements sportifs connaissent de nos jours une mutation profonde. Leur construction ou réhabilitation nécessite une prise en compte des paramètres suivants :

- Diversification des pratiques (compétition, handisport, loisir, santé,...)
- Urbanisation : en 1950, la surface cultivable disponible était de 0,25 ha par personne. En 2040, si nos modes de vie actuels se maintiennent, il n'y aura plus de surfaces cultivables (source FAO). Les équipements sportifs participent à la consommation de cet espace. Et le Ministère de la Santé, des sports et des loisirs a dénombré plus de 250 000 équipements sportifs qui datent pour la plupart des années 80. Ce parc vieillissant nécessite donc des réhabilitations voire des constructions
- Pollution : selon le Worldwatch Institute, de 2001 à 2003, l'augmentation de CO₂ a été de 5 ppm, la plus forte augmentation jamais observée sur une période de deux ans. Les équipements sportifs participent à cette augmentation des émissions de CO₂ (accessibilité en voiture, chauffage,...)
- Démographie : selon Christian Aid, 1 milliard de réfugiés sont à prévoir à l'horizon 2050 (645 millions de personnes devraient migrer à cause de grands projets - barrages ; 250 millions à cause de calamités liés aux changements climatiques, tels les inondations, la sécheresse ou la famine ; 50 millions à cause de conflits et d'atteintes aux droits de l'homme). Quel arbitrage politique sera fait entre des demandes de logement et des équipements sportifs ? Le développement durable est une des solutions pour répondre à ces enjeux. Son approche est axée sur

l'intérêt général du territoire, des populations locales.

La construction ou la réhabilitation des équipements sportifs doit s'inscrire dans une démarche environnementale mais pas uniquement. En effet, réductrice d'espace, de ressources naturelles, elle peut aussi générer des coûts économiques importants (coût installation et maintenance d'un chauffage solaire). Une vision globale et intégrée de l'infrastructure sportive en projet s'impose donc. Elle passe d'une part, en amont, par un diagnostic sportif territorial (besoins environnementaux, sociaux et économiques). Et pour sa réalisation, par l'intégration des 4 familles de la HQE (Haute Qualité Environnementale) qui sont éco-construction, éco-gestion, confort et santé. Une infrastructure sportive durable conjugue ainsi innovation sociétale et rentabilité par :

- réduction des coûts de santé et d'absentéisme (éducateurs sportifs, personnel technique,...)
- attractivité pour de nouveaux usagers et fidélisation,
- réduction des dépenses énergétiques (eau, déchets,...)
- intégration dans l'écosystème territorial
- augmentation de la valeur foncière de l'infrastructure sportive
- ...

La piscine « biotope », développée par l'atelier Pascal Gontier, est un exemple d'une infrastructure sportive durable. Elle comprend un jardin d'hiver, des commerces, des restaurants. Son ancrage territorial apporte une valeur ajoutée à la fois environnementale, sociale et économique. Cette approche convient également pour une réhabilitation.

Il est aussi nécessaire de penser, réhabiliter, construire des équipements sportifs en les intégrant dans l'écosystème territorial. Cette démarche requiert une gouvernance territoriale prenant en compte les parties prenantes (usagers, population, service des sports, commerçants, association environnementale,...). Des outils d'analyse et de négociation doivent présider à sa mise en œuvre. Or, l'Observatoire Sport et Développement Durable (OSDD) a développé des outils pragmatiques et concrets :

- La philosophie de l'analyse de cycle de vie permet de prendre en compte les dimensions environnementales, sociales et économiques des étapes de la construction d'un équipement sportif (lieu, environnement social et écologique, besoins sportifs, matériaux...).

- Une méthodologie opérationnelle et concrète pour appliquer le développement durable (exemple les Agendas 21²). Elle s'appuie à la fois sur des travaux sociologiques, politiques, économiques, notamment :

- Diagnostic préparatoire, sensibilisation, dynamisation (DSD)
- Mise en évidence des problématiques de chaque acteur
- Mise en évidence des points de consensus et de désaccords
- Mutualisation des connaissances et des expériences
- Rédaction d'un annuaire des partenaires et des bonnes pratiques et
- Mise en œuvre d'une méthode de raisonnement inductif et déductif

Choisir des démarches "Développement Durable" et les outils associés permet t de conjuguer innovation sociétale et rentabilité, non seulement dans la conception des équipements, mais aussi dans leur gestion quotidienne.

Dans le cas du développement durable, villes et territoires sont des écosystèmes au sein desquels un réseau d'échange se développe entre bâtiments "producteurs" et bâtiments "consommateurs". Chaque bâtiment devient un maillon d'une « chaîne trophique », urbaine plutôt qu'un maillon isolé. Dans cette perspective, les grands équipements sportifs deviennent des éléments structurants et producteurs de choix.

Pascal Gontier, enseignant à l'école supérieure d'architecture de Paris- Malaquais

Observatoire Sport et Développement Durable (OSDD)

Nathalie Durand,
directrice générale de l'OSDD
nathalie.durand@osdd.fr
Tél: 06 72 92 59 91

Nominations

Isabelle Chevalier devient directrice des études du programme Sup de Co Reims



Diplômée d'une maîtrise de droit social et du CELSA en gestion des ressources humaines, elle devient également titulaire du Master Recherche en stratégie de l'IAE de Lille.

Isabelle Chevalier rejoint le Groupe Reims Management School en 1992 où elle a été directrice du centre de ressources individualisées puis responsable de la communication institutionnelle et interne. Depuis 2003, elle est responsable du département Hommes et Organisations et anime l'équipe pédagogique composée de 16 professeurs permanents et 60 professeurs vacataires. Elle s'attachera à renforcer le positionnement et l'attractivité du programme académique et pédagogique en apportant l'équilibre entre le parcours « sur mesure », l'ouverture internationale et la forte professionnalisation du cursus.

Changement de présidence au sein de l'Association des Ingénieurs de Centrale Marseille



Julien Lagier (promotion 1966), vice président délégué général depuis 2006, a été porté à la présidence de l'AI ECM par la quasi-unanimité de ses 34 administrateurs.

Egalement diplômé de l'INPG (67), il a effectué toute sa carrière à EDF et Gaz de France où il a occupé de multiples postes en France et à l'étranger. Il a été notamment directeur d'EDF-GDF Services Drôme-Ardèche, directeur d'EDF-GDF Services Provence, puis délégué régional Gaz de France Provence-Alpes-Côte-d'Azur en assurant la coordination des délégations régionales Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Corse.

¹ C'est ce qui a conduit le législateur à reconnaître son rôle en matière d'aménagement du territoire à travers un schéma des services collectifs du sport (LOADT).

² Programme d'actions en faveur du développement durable pour le 21^e siècle